

Tunis le 23 Mars 2020

**Communiqué de Presse :**

**Maghrebia accompagne ses clients pendant le confinement total**

Dans ce contexte particulier de crise sanitaire sans précédent, et suite à la décision de confinement total décidée par le gouvernement, il est de notre responsabilité sociale de veiller à la sécurité de nos clients et de nos équipes.

A cet effet, Assurances Maghrebia et Assurances Maghrebia Vie ont mis en place des mesures exceptionnelles pour faire face à ces circonstances uniques :

1. Nos locaux seront désormais fermés au public. Cette mesure est effective à compter du lundi 23 mars 2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Soyez rassurés chers clients, Pendant cette période, nous avons activé notre plan de continuité de l'activité et nous avons opté pour le télétravail pour continuer à mieux vous servir.

2. Les contrats automobiles dont l'échéance arrive à partir du 22 mars 2020 seront prorogés jusqu'à **sept (7) jours** après la fin de la période de confinement. Une fois le confinement terminé, les assurés concernés sont priés de régulariser la situation de leurs contrats en prenant contact avec leur agent d'assurance ou le siège.

3. Les déclarations de sinistres peuvent se faire par email : **contact@magassur.com.tn**

**4. Pour tout autre service nous contacter**

**Soit par téléphone : de 8h30 à 14h30**

**Numéro Fixe : 71 788 800**

**Numéro bleu:**82 10 20 20

ou Appeler votre Agent d'Assurance

**Soit par les canaux digitaux :**

**Email :** [contact@magassur.com.tn](mailto:contact@magassur.com.tn)

**Site Web :** [www.maghrebia.com.tn](http://www.maghrebia.com.tn)

**Facebook :** Assurances Maghrebia

Chers assurés, pour votre sécurité et celle des autres nous vous prions de respecter les règles de confinement. Assurances Maghrebia et Assurances Maghrebia Vie restent toujours présentes à vos côtés et vous souhaitent une bonne santé.

